

RCS : CHARTRES

Code greffe : 2801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00592

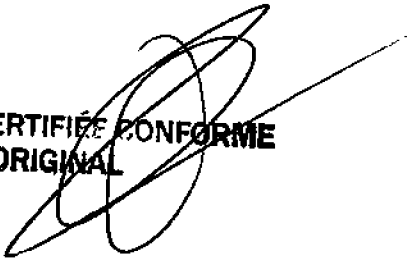
Numéro SIREN : 485 110 944

Nom ou dénomination : CAP INDUSTRIES

Ce dépôt a été enregistré le 20/01/2023 sous le numéro de dépôt B2023/000339



**POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME
A L'ORIGINAL**



SAS CAP INDUSTRIES

route De Chartres

28190 DANGERS

Etats Financiers

du 01/01/2021 au 31/12/2021

Comptes Annuels

Compte de résultat

Produits d'exploitation (1)

Ventes de marchandises

Production vendue (biens)

Production vendue (services)

1 129 375

1 034 739

94 636

9,15

Chiffre d'affaires net

1 129 375

1 034 739

94 636

9,15

Dont à l'exportation et livraisons intracomm.

Production stockée

Production immobilisée

Subventions d'exploitation

Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges

954

3 533

-2 580

-73,01

Autres produits

5

9

-5

-51,46

Achats de marchandises

326

212

115

54,14

Variations de stock

Achats matières premières et autres approvs

Variations de stock

Autres achats et charges externes (a)

928 428

391 867

536 560

136,92

Impôts, taxes et versements assimilés

24 843

38 495

-13 651

-35,46

Salaires et traitements

277 696

644 630

-366 935

-56,92

Charges sociales

146 150

117 783

28 367

24,08

Dotations aux amortissements et dépréciations:

- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.

1 462

1 733

-271

-15,64

- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.

- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.

- Pour risques et charges : dotations aux provis.

3

10

-7

-66,67

Bénéfice attribué ou perte transférée (III)

Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)

Produits financiers

De participation (3)

871 710

531 697

340 013

63,95

D'autres valeurs mobilières et créances actif im

Autres intérêts et produits assimilés (3)

10 215

12 378

-2 163

-17,48

Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg

411 460

-411 460

-100,00

Différences positives de change

Dotations aux amortissements, aux dépréciat.

Intérêts et charges assimilées (4)

28 774

35 485

-6 711

-18,91

Différences négatives de change

Charges nettes s ions valeurs mo

Compte de résultat (suite)

ion				
Sur opérations en capital	2 678	2 206	472	21,41
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Sur opérations de gestion	90		90	
Sur opérations en capital	5 966	537 700	-531 734	-98,89
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-51 977	-35 378	-16 599	46,92

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Bilan actif

Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	45 781	44 421	1 361	1 940
Fonds commercial (1)	1 948 540		1 948 540	1 948 540
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	22 291	20 915	1 376	1 281
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Autres participations	4 303 384		4 303 384	4 300 835
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	21 298		121 298	31 704
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Clients et comptes rattachés	204 932		204 932	49 556
Autres créances	1 902 866		1 902 866	1 263 525
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	113 752		113 752	1 129 839
Charges constatées d'avance (3)	24 408		24 408	
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan passif

-

Capital		2 100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	38	38
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	210 000	110 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	631 822	598 467
Report à nouveau	594 466	594 466
Subventions d'investissement	275 584	
Provisions réglementées		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 885 730	3 215 481
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 073 468	1 671 360
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	84 499	65 307
Dettes fiscales et sociales	113 136	130 191
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		227
Ecart de conversion passif		
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 341 984	326 511
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 814 849	4 756 055
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Annexe 

Financiarizaci3n

Autres 3l3ments significatifs

El 3ndice de desarrollo humano (IDH) es un indicador compuesto que mide el nivel de desarrollo de un pa3s en funci3n de su ingreso per c3pita, su esperanza de vida y su nivel de educaci3n.

3

3

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS CAP INDUSTRIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 8 621 918 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 653 174 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

■ Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 4 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 4 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

■ Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée consistant à présenter les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 948 540			1 948 540
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	45 562	219		45 781
Immobilisations incorporelles	1 994 102	219		1 994 321
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 532	759		22 291
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	21 532	759		22 291
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 300 835	2 717	168	4 303 384
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	31 704	89 595		121 298
Immobilisations financières	4 332 538	92 312	168	4 424 682

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	219	759	92 312	93 290
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Virements de poste à poste			168	168
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

31/12/2021

Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	1 948 540

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, un test de dépréciation a été effectué au même titre que celui des participations.

Titres de Participations :

Un test de dépréciation incluant le fonds de commerce a été réalisé sur chaque ligne de titres.

Aucune provision n'est à constituer au 31/12/2021.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

- Filiales (détenues à + 50 %)				
EXPRESS MECANIQUE 36120 DIORS	160 000	553 176	100,00	46 078
PROTEC 36120 ARDENTES	409 176	-53 658	100,00	39 689
SAS OUEST INDUSTRIE 28190 DANGERS	800 010	952 466	95,49	468 132
SAS VALIN 36300 LE BLANC	160 010	1 107 315	97,82	-243 346
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

- Filiales (détenues à + 50 %)	4 300 667	4 300 667	1 202 455	871 710
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
- Autres filiales françaises				
- Autres filiales étrangères				
- Autres participations françaises				
- Autres participations étrangères				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement			
- Fonds commercial			
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	43 623	798	44 421
Immobilisations incorporelles	43 623		44 421
- Terrains			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.			
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels			
- Instal.générales, agencements aménagements divers			
- Matériel de transport			
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 251	664	20 915
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles	20 251	664	20 915

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 253 505 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Prêts			
			121 298
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	204 932		
Capital souscrit - appelé, non versé	1 902 866		
Charges constatées d'avance	24 408		
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FA A ETABLIR GROUPE	181 230
ETAT - AUTRES PRODUITS A RECEV	203 217

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 100 003,13 euros décomposé en 68 750 titres d'une valeur nominale de 30,55 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 156 834 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	2 885 730	543 746	2 282 442	59 542
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	110 629	110 629		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	84 499	84 499		
Dettes fiscales et sociales	113 136	113 136		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	962 840	962 840		
Produits constatés d'avance				
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	518 560			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	848 311			
(**) Dont envers les associés	690 083			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 272 757 euros.

Notes sur le bilan**Charges à payer**

FOURNISSEURS FA NON PARVENUES	42 311
INTERETS COURUS S/AUTRES EMPRU	629
DETTES PROVISIONNEES POUR CP	26 978
CHARGES SOCIALES S/CP	15 740
CHARGES SOCIALES A PAYER	1 090

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

CHARGES CONSTATEES D AVANCE	24 408
-----------------------------	--------

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

Produits financiers de participation	871 710	531 697
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	10 215	12 378
Reprises sur provisions et transferts de charge		411 460
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	28 774	35 485
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

Pénalités, amendes fiscales et pénales	90	
Autres charges	5 966	
Autres produits		2 678

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

Notes sur le compte de résultat

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2011, la société SAS CAP INDUSTRIES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe CAP INDUSTRIES, route De Chartres 28190 DANGERS. L'option a été renouvelée en date du 01/01/2021. Elle agit en qualité de tête de groupe.

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2011, la société est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe CAP INDUSTRIE. Elle agit en qualité de tête de groupe.
L'option a été renouvelée au 31/12/2015.

A compter de l'exercice clos au 31.12.2021, les sociétés OUEST INDUSTRIE et VALIN SAS ont intégrés le périmètre de l'intégration fiscale.

Autres informations

Engagements de retraite

Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 28 279 euros

Méthode de calcul

Méthode rétrospective des unités de crédits projetés (P.B.O.)

Taux d'actualisation brut 0,98 %

Durée résiduelle d'activité : 13,48 ans

La société CAP INDUSTRIE a souscrit un contrat d'assurance auprès du CIC Assurance pour parer à ses engagements d'indemnités de fin de carrières

Tableau des cinq derniers exercices

Capital en fin d'exercice					
Capital social	1 100 000	1 100 000	1 100 000		2 100 000
Nombre d'actions ordinaires	35 000	35 000	35 000		68 750
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)					1 129 375
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	273 203	-395 638			602 659
Impôts sur les bénéfices					-51 977
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	573 244	-779 040	598 467	263 485	653 174
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	10,00	-9,75	14,57	-2,13	9,52
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	16,38	-22,26	17,10	3,83	9,50
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	5	5	5	5	6
Montant de la masse salariale	368 546	230 124		235 542	277 696
Montant des sommes versées en avantages sociaux			76 119	117 783	146 150

CAP INDUSTRIES
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 2.100.000,00 €
Siège Social : Rue de Chartres
28190 DANGERS
485 110 944 RCS CHARTRES

PROCES-VERBAL
DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU
21 JUIN 2022

L'an deux mille-vingt-deux,
Le 21 juin,
A 11H30.

Les associés de la Société CAP INDUSTRIES, Société par actions simplifiée, au capital social de 2.100.000,00 €, dont le siège social est sis Rue de Chartres – 28190 DANGERS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHARTRES sous le numéro 485 110 944, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social de la société, sur convocation faite à chaque associé.

Il est établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque associé présent, au moment de son entrée en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Eric VELLA, en sa qualité de représentant de la société CAP VECLAM, Président de la société CAP INDUSTRIES.

Le Président constate que sont présents ou représentés :

- Monsieur Eric VELLA, propriétaire de 14.400 actions ordinaires,
- Madame Catherine VELLA, propriétaire de 100 actions ordinaires,
- la Société CAP VECLAM, propriétaire de 35.000 actions ordinaires,
- la Société ADP FINACTION, propriétaire de 19.250 actions de préférence B.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, ou représentés possèdent 68.750 actions se décomposant en 49.500 actions de catégorie A et 19.250 actions de catégorie B, ayant le droit de vote représentant 100 % des droits de vote.

La Société COGEP AUDIT, régulièrement convoquée est absente et excusée.

Le Président déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau par le Président :

- la copie des lettres de convocation adressées à chaque associé,
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021,
- le rapport de gestion établi par le Président sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code de Commerce,
- le texte du projet des résolutions soumises à l'Assemblée.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Lecture du rapport général établi par le Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial établi par le Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées et approbation desdites conventions,
- Quitus au Président,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- Questions diverses.

Il précise que tous les documents prescrits par l'article R.223-18 du Code commerce, ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.

L'Assemblée, sur sa demande, lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion et des rapports du Commissaire aux Comptes.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale,

après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2021**, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par **un bénéfice de 653.174 €**. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve au Président pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale,

- Bénéfice de l'exercice	:	653.174 euros
- A titre de dividendes à distribuer	:	346.852 euros
- Affectation du solde au Compte Autres Réserves	:	306.322 euros

Ce qui porte le Compte Autres Réserves à la somme de 938.144 euros.

L'action de préférence B est éligible à un dividende prioritaire plafonné à 6,76 €.

La Société ADP FINACTION, titulaire de 19.250 actions de catégorie B recevra ainsi un dividende de 130.130 €.

Les associés titulaires d'actions de catégorie A recevront un dividende de 4,38 €.

En conséquence, les titulaires d'actions de catégorie A recevront ainsi un dividende de

- 153.238 € au profit de la Société CAPVECLAM
- 63.046 € au profit de Monsieur Eric VELLA
- 438 € au profit de Madame Catherine VELLA

Ce dividende sera mis en paiement dans les six mois de la date de l'Assemblée et au plus tard, avant le 31 décembre 2022 au profit des associés propriétaires des actions de préférence B et des actions de catégorie A, conformément à l'article 32 des statuts de la Société.

Chaque associé décidera soit d'une perception, soit d'une mise en compte courant sur un compte ouvert à son nom dans la société.

L'Assemblée Générale,

rappelle, pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'il a été distribué, au titre des trois précédents exercices, les dividendes suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2018	NEANT
Exercice clos le 31 décembre 2019	NEANT
Exercice clos le 31 décembre 2020	
- Dividende global	130.130,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale,

après avoir entendu la lecture du rapport Spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce, approuve les termes de ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale,

donne au porteur de l'original d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pouvoir à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôts et autres.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

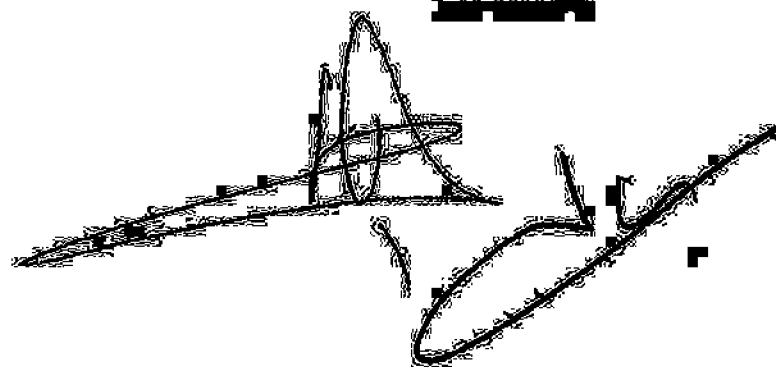
* * * *

On the 1st of January, 1881, the following persons were present at the meeting of the Board of Directors of the Corporation:

Le President



Le Vice-President





2

CAP INDUSTRIES

Société par actions simplifiée au capital de 2 100 000 €

Siège social : route de Chartres, 28190 Dangers

R.C.S : 485 110 944 Chartres

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2021

Cabinet COGEP AUDIT

Société de commissariat aux comptes

Siège social : 45 rue Turgot, 87000 Limoges

Membre de la Compagnie Régionale de Grande Aquitaine

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2021

A l'assemblée générale de la Société par actions simplifiée CAP INDUSTRIES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par actions simplifiée CAP INDUSTRIES relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits caractéristiques » de l'annexe des comptes annuels concernant la transformation de la société en SAS, ainsi que dans celle sur les « conséquences de l'évènement Covid – 19 », concernant son impact sur les comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Titres de participations

Nous nous sommes assurés que la valeur des titres de participation était satisfaisante. Nous avons procédé à des appréciations spécifiques des éléments pris en considération pour l'estimation de cette valeur d'inventaire. Ces appréciations n'appellent pas de remarques particulières de notre part tant au regard de la méthodologie appliquée que du caractère raisonnable des évaluations retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

6

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

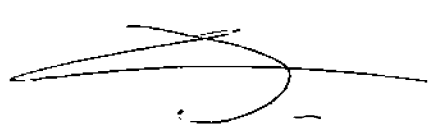
6

COGEP AUDIT

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Limoges, le 26/05/2022

Le commissaire aux comptes

COGEP AUDIT

Corinne CHAUCHE

9

6

Bilan actif

	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	45 781	44 421	1 361	1 940
Fonds commercial (1)	1 948 540		1 948 540	1 948 540
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	22 291	20 915	1 376	1 281
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Autres participations	4 303 384		4 303 384	4 300 835
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	121 298		121 298	31 704
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 371 904	4 365 336	6 374 499	6 282 459
ACTIF CIRCULANT	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
	204 932		204 932	49 556
Autres créances	1 902 866		1 902 866	1 263 525
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	113 752		113 752	1 129 839
Charges constatées d'avance (3)	8		24 408	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

2

Bilan passif

31/12/2020

Capital	2 100 000	2 100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	38	38
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	210 000	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		598 467
		594 466
	275 584	
Provisions réglementées		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 885 730	3 215 481
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 073 468	1 671 360
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	84 499	65 307
Dettes fiscales et sociales	113 136	130 191
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		227
Ecart de conv		
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 341 984	326 511
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 814 849	4 756 055
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 129 375	1 034 739	94 636	9,15
Chiffre d'affaires net	1 129 375	1 034 739	94 636	9,15
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	954	3 533	-2 580	-73,01
Autres produits	5	9	-5	-51,46
Produits d'exploitation (2)	1 130 329	1 038 272	92 052	12,27
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	326	212	115	54,14
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvs				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	928 428	391 867	536 560	136,92
Impôts, taxes et versements assimilés	24 843	38 495	-13 651	-35,46
Salaires et traitements	277 696	644 630	-366 935	-56,92
Charges sociales	146 150	117 783	28 367	24,08
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	1 462	1 733	-271	
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
	3	10	-7	
Charges d'exploitation (3)	1 378 909	1 194 730	834 145	102,50
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)	871 710	531 697	340 013	63,95
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	10 215	12 378	-2 163	-17,48
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg		411 460	-411 460	-100,00
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Produits financiers (4)	881 925	954 535	-73 609	-16,01
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	28 774	35 485	-6 711	-18,91
Différences négatives de change				

Compte de résultat (suite)

Sur opérations en capital	2 678	2 206	472	21,41
	90		90	
	5 966	537 700	-531 734	-98,89
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-51 977	-35 378	-16 599	46,92

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier

- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(C

Annexe 

[REDACTED]	Date Entered: 01/20/2021
------------	--------------------------

1. [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]

[REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]

[REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS CAP INDUSTRIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 8 621 918 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 653 174 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 4 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 4 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

■ Règles et méthodes comptables

C

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée consistant à présenter les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2021
- Frais d'établissement et de développement			
- Fonds commercial	1 948 540		1 948 540
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	45 562	219	45 781
Immobilisations incorporelles	1 994 102	219	1 994 321
- Terrains			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Instal.générales, agencements et aménagements constr			
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels			
- Instal.générales, agencements aménagements divers			
- Matériel de transport			
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 532	759	22 291
- Emballages récupérables et divers			
- Immobilisations corporelles en cours			
- Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles	21 532	759	22 291
- Participations évaluées par mise en équivalence			
- Autres participations	4 300 835		4 303 384
- Autres titres Immobilisés			
- Prêts et autres immobilisations financières	31 704	89 595	121 298
Immobilisations financières	4 332 538	92 312	4 424 682

Ce

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Virements de poste			
Virements de l'actif circulant			
Acquisitions	219	759	93 290
Apports			
Créations			
Réévaluations			
Virements de poste à poste		168	168
Virements vers l'actif circulant			
Cessions			
Scissions			
Mises hors service			

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

31/12/2021

Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	1 948 540

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, un test de dépréciation a été effectué au même titre que celui des participations.

Titres de Participations :

Un test de dépréciation incluant le fonds de commerce a été réalisé sur chaque ligne de titres.

Aucune provision n'est à constituer au 31/12/2021.

Notes sur le bilan

Ce

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

- Filiales

(détenues à + 50 %)

EXPRESS MECANIQUE 36120 DIORS	160 000	553 176	100,00	46 078
PROTEC 36120 ARDENTES	409 176	-53 658	100,00	39 689
SAS OUEST INDUSTRIE 28190 DANGERS		952 466	95,49	468 132
SAS VALIN 36300 LE BLANC	160 010	1 107 315	97,82	-243 346

- Participations

(détenues entre 10 et 50%)

Renseignements globaux sur toutes les filiales

- Filiales	4 300 667	4 300 667	1 202 455	871 710
(détenues à + 50 %)				

- Participations

(détenues entre 10 et 50%)

- Autres filiales françaises
- Autres filiales étrangères
- Autres participations françaises
- Autres participations étrangères

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

- Fonds commercial			
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	43 623	798	44 421
Immobilisations incorporelles	43 623	798	44 421
- Terrains			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.			
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels			
- Instal.générales, agencements aménagements divers			
- Matériel de transport			
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 251	664	
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles	20 251	664	20 915

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 253 505 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Prêts	121 298	121 298
Prêts accordés en cours d'exercice		
Prêts récupérés en cours d'exercice		
Autres	1 902 866	1 902 866
Capital souscrit - appelé, non versé		
Charges constatées d'avance	24 408	24 408
Autres Clients et Comptes rattachés	204 932	204 932

Produits à recevoir

CLIENTS FA A ETABLIR GROUPE	181 230
ETAT - AUTRES PRODUITS A RECEV	203 217

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 100 003,13 euros décomposé en 68 750 titres d'une valeur nominale de 30,55 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 156 834 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	2 885 730	543 746	2 282 442	59 542
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	110 629			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	84 499	84 499		
Dettes fiscales et sociales	113 136	113 136		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	962 840	962 840		
Produits constatés d'avance				

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	518 560
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	848 311
(**) Dont envers les associés	690 083

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 272 757 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

FOURNISSEURS FA NON PARVENUES	42 311
INTERETS COURUS S/AUTRES EMPRU	
DETTES PROVISIONNEES POUR CP	26 978
CHARGES SOCIALES S/CP	15 740
CHARGES SOCIALES A PAYER	1 090

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATEES D AVANCE	24 408

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2021	31/12/2020
Produits financiers de participation	871 710	531 697
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif Immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	10 215	12 378
Reprises sur provisions et transferts de charge		411 460
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	28 774	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	31/12/2021	31/12/2020
Pénalités, amendes fiscales et pénales	90	
Autres charges	5 966	
Autres produits		2 678

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

Notes sur le compte de résultat

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2011, la société SAS CAP INDUSTRIES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe CAP INDUSTRIES, route De Chartres 28190 DANGERS. L'option a été renouvelée en date du 01/01/2021. Elle agit en qualité de tête de groupe.

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2011, la société est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe CAP INDUSTRIE. Elle agit en qualité de tête de groupe.
L'option a été renouvelée au 31/12/2015.

A compter de l'exercice clos au 31.12.2021, les sociétés OUEST INDUSTRIE et VALIN SAS ont intégrés le périmètre de l'intégration fiscale.

 Autres informations**Engagements de retraite**

Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 28 279 euros

Méthode de calcul

Méthode rétrospective des unités de crédits projetées (P.B.O.)

Taux d'actualisation brut 0,98 %

Durée résiduelle d'activité : 13,48 ans

La société CAP INDUSTRIE a souscrit un contrat d'assurance auprès du CIC Assurance pour parer à ses engagements d'indemnités de fin de carrières

Tableau des cinq derniers exercices

	2017	2018	2019	2020	2021
Capital en fin d'exercice					
Capital social	1 100 000	1 100 000	1 100 000	2 100 000	2 100 000
Nombre d'actions ordinaires	35 000	35 000	35 000	68 750	68 750
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	1 457 018	1 193 390	1 036 605	1 034 739	1 129 375
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	273 203	-395 638	301 359	-181 620	602 659
Impôts sur les bénéfices	-76 818	-54 253	-208 665	-35 378	-51 977
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	573 244	-779 040	598 467	263 485	653 174
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	10,00	-9,75	14,57	-2,13	9,52
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	16,38	-22,26	17,10	3,83	9,50
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	5	5	5	5	6
Montant de la masse salariale	368 546	230 124	210 444	235 542	277 696
Montant des sommes versées en avantages sociaux	200 478	116 249	76 119	117 783	146 150

SAS CAP INDUSTRIES

Rue de Chartres
28190 DANGERS

***Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels***

74

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
THE UNIVERSITY OF CHICAGO
THE UNIVERSITY OF CHICAGO
THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

CAP INDUSTRIES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels